



**SNUipp - FSU PARIS**

SNUipp-FSU Paris  
11 rue de Tourtille  
75020 Paris  
01 44 62 70 01  
[snu75@snuipp.fr](mailto:snu75@snuipp.fr)

Paris, le 14 avril 2022

**Objet : Décharges REP+**

Monsieur le Dasen chargé des écoles et des collèges,

Les brigades REP+ ont vocation à remplacer les enseignant-es des écoles de REP+ dans le cadre des décharges de service prévues par la réglementation. Depuis le mardi 12 avril, leurs missions sont à nouveau dévoyées puisqu'il-elles sont amenées à effectuer d'autres types de remplacement, privant les enseignant-es exerçant en REP+ de leurs heures de décharge. Par ailleurs, les enseignant-es de la BD REP+ ont appris la veille pour le lendemain leur changement d'affectation. Cette nouvelle décision balaie d'un revers de main l'engagement des BD REP+ dans leurs missions. Cette décision est aussi la preuve d'un grand mépris du travail de réorganisation fourni par les directeur-trices pour la réécriture des plannings.

Les décharges de service prévues par la réglementation ne sont pas laissées à la libre appréciation des académies, mais sont bien un droit pour les personnels ! La question sanitaire ne doit pas être prétexte à rogner sur les droits des personnels. Les enseignant-es en école et de la brigade REP+ n'ont pas à pâtir du manque d'anticipation et d'investissement du Ministère.

Le recrutement des candidat-es sur liste complémentaire au mois de février, suite à la mobilisation historique des écoles, n'est pas suffisant, le SNUipp-FSU Paris continue d'ailleurs à revendiquer l'augmentation du nombre de postes au concours.

Le SNUipp-FSU Paris demande donc que les décharges de service prévues dans le cadre des REP+ soient rétablies au plus vite dans l'intérêt du bon fonctionnement de ces écoles. Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire, Monsieur le Dasen, en notre profond attachement au service public d'éducation.

Elisabeth Kutas,  
secrétaire départementale du SNUipp-FSU Paris